



ASSEMBLÉE
NATIONALE

GROUPE D'ETUDES PARLEMENTAIRE
SUR LA LONGEVITE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

Compte rendu de la réunion du mardi 23 mars 2010

Ordre du jour :

« Vieillesse et recherche : Où en est-on ? »

par M. Joël MENARD

Professeur de santé publique, ancien directeur général de la santé, président de la Commission nationale chargée de l'élaboration du plan concernant la maladie d'Alzheimer.

Présents :

Denis JACQUAT, président (Moselle).
Danièle HOFFMAN- RISPAL, présidente (Paris)
Gérard BAPT (Haute-Garonne)
Jean –Marie ROLLAND (Yonne).



ASSEMBLÉE
NATIONALE

GROUPE D'ETUDES PARLEMENTAIRE
SUR LA LONGEVITE

INTERVENTION DE M. JOEL MENARD

Le professeur Ménard considère l'organisation actuelle de la carrière médicale, qui implique la pratique simultanée d'activités de recherche, d'enseignement et de soins, comme un obstacle au bon exercice de chacune d'entre elles. La relation entre la thérapeutique, la recherche et l'enseignement pose en effet de délicats problèmes, ne serait ce qu'en termes d'équilibre à réaliser entre ces objectifs. Si les chercheurs ont besoin de voir un certain nombre de patients car ces derniers leur apprennent beaucoup de choses indispensables qui font avancer leurs connaissances, il leur est impossible d'organiser en même temps un enseignement, de soigner et de faire de la recherche. Or ces métiers doivent être cumulés dans le système actuel fondé en 1958 qui donne aux PUPH, Professeurs des Universités-Praticiens Hospitalier, à la fois un rôle hospitalier et un rôle universitaire. Le professeur Ménard considère un changement de système indispensable : il est humainement impossible de travailler dans les trois champs à la fois, de même qu'il serait intenable de ne se consacrer qu'aux malades.

La recherche en gériatrie en France doit absolument être développée, comme a pu être développée avec succès par le passé la recherche sur la naissance et les nourrissons. Or la recherche en gériatrie pose des problèmes spécifiques. Elle mêle la recherche sur le vieillissement physiologique (chaque discipline étudie les mécanismes du vieillissement cellulaire) et la recherche par organe (cardiogériatrie, neurogériatrie...). Cette recherche ne peut donc être envisagée que transversalement. L'organisation de la compréhension du vieillissement implique un va-et-vient entre les disciplines d'organes et la gériatrie. La gériatrie doit envisager les polyopathologies : elle se trouve confrontée à une accumulation de pathologies qui rendent les soins difficiles. Le gériatre doit connaître non seulement le système de soins mais avoir aussi de solides connaissances en pharmacologie face à des patients qui accumulent souvent une grande quantité de médicaments. Par ailleurs, il ne peut y avoir de recherche sans un système organisé de soins prenant en compte chaque organe du malade. La gériatrie ne peut pas se construire autour d'une norme, d'un dosage qui révèlent que l'on est hypertendu, diabétique etc...

Enfin, Joël Ménard considère que la formation est également à revoir. Une réflexion devrait être menée sur les objectifs et les programmes des études de médecine jusqu'à présent intouchables. Les réformes menées depuis une dizaine d'années n'ont pas été produites pas des personnes qui



ASSEMBLÉE
NATIONALE

GROUPE D'ETUDES PARLEMENTAIRE
SUR LA LONGEVITE

travaillent en médecine mais par des concepteurs d'outils dont pâtissent ensuite les enseignants, chercheurs et médecins.

De manière générale, la réflexion à mener porte sur les objectifs et les programmes des études de médecine.

ECHANGES AVEC LES PARLEMENTAIRES ET PERSONNES INVITEES

Le professeur Forette souligne que Joël Ménard a cependant réussi la triple carrière qu'il considère impossible à mener.

Joël Ménard s'est effectivement occupé des malades et a pu faire de la recherche mais il avoue avoir négligé l'enseignement car seul un enseignement à un petit groupe d'étudiants lui semble correct.

Il insiste sur la nécessaire révision du système médical. Les ressources humaines sont à développer dans les facultés, le système de sélection par le classement à supprimer. Alors que la mobilité existe dans tous les métiers, un médecin qui entre dans une faculté de médecine ne la quittera plus.

Danièle Hoffman-Rispal apprécie la franchise du professeur Ménard et lui demande quel médecin devrait, à son avis, recevoir les personnes âgées pour la consultation périodique de dépistage de la maladie d'Alzheimer.

Joël Ménard s'interroge sur la rentabilité d'une telle consultation dans la mesure où les personnes âgées de plus de 60 ans voient déjà leur médecin neuf à dix fois par an. Un examen périodique doit être accompagné d'un système organisé avant et après la consultation.

Jean Marie Rolland pose la question de la poursuite de l'allongement de la durée de vie et demande s'il n'existe par plusieurs maladies d'Alzheimer.

Pour Joël Ménard, les gains de longévité peuvent être arrêtés par l'explosion sociale. Il cite pour exemple la différence entre les pays occidentaux et certains anciens pays de l'Est comme la Russie où l'espérance de vie a chuté à 58 ans du fait de l'explosion sociale, les personnes très pauvres augmentant, l'écart se creusant de plus en plus avec les personnes riches. Les écarts entre les niveaux d'éducation et les écarts sociaux jouent contre la longévité.

Sur le plan biologique, la longévité n'a pas encore atteint ses limites et peut selon Joël Ménard progresser d'une dizaine d'années sans incapacité grâce à une nutrition adaptée, une bonne prévention et de l'exercice physique.